



BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Bulletin officiel spécial n° 3 du 24 juillet 2014

SOMMAIRE

Établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires, autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et notamment les écoles supérieures de commerce et de gestion

note du 30-6-2014 (NOR : MENS1401091X)

Établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires, autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et notamment les écoles supérieures de commerce et de gestion

NOR : MENS1401091X

note du 30-6-2014

MENESR - DGESIP A1-5

Préambule

Ce Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche (BOESR) spécial vise à assurer une meilleure connaissance des établissements privés et consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et notamment des écoles supérieures de commerce et de gestion.

Y figurent les renseignements suivants :

- la liste des établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur (formations de commerce et de gestion et autres secteurs de formation) ;
- la liste des diplômes de ces établissements conférant à leurs titulaires le grade de master ;
- à titre indicatif, des informations sur les procédures d'admission dans ces établissements telles que :
 - . les dates des concours, les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions pour les écoles relevant de banques d'épreuves communes. Concernant les écoles ne relevant pas de banques d'épreuves communes, les candidats sont invités à les contacter afin d'être informés de façon précise ;
 - . le nombre de places offertes au titre de la session de concours 2014, dans les différentes voies d'admission - concours, admissions sur titres ;
 - . les épreuves d'admissibilité et d'admission des concours (nature, durée et coefficients des épreuves).Il est toutefois conseillé aux candidats de se reporter au règlement pédagogique de l'établissement, afin de connaître de façon précise les conditions d'admission, de scolarité et de délivrance des diplômes propres à chaque école. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites respectifs des écoles ;
- des informations sur la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion.

Sommaire

1 - Liste des établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

1.1 Formations de commerce et de gestion

1.2 Autres secteurs de formation

↳ *Liste des établissements*

2 - Liste des diplômes des établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires visés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et conférant à leurs titulaires le grade de master

↳ *Liste des diplômes*

3 - Admissions

3.1 Banques et concours communs

3.2 Nombre de places offertes par école au titre de la session 2014 et regroupement des écoles par banque et concours communs

↳ *Admissions*

4 - Épreuves de sélection au titre de la voie principale d'admission

Nature, durée et coefficients des épreuves écrites d'admissibilité et orales d'admission

4.1 Écoles relevant de la Banque commune d'épreuves (BCE-CCIP)

4.2 Écoles relevant de la Banque Ecricome Prepa

4.3 Écoles relevant de la Banque Ecricome Bachelor

4.4 Écoles relevant de la Banque Sesame

4.5 Écoles relevant de la Banque Acces

4.6 Écoles relevant de la Banque Team

4.7 Écoles relevant de la Banque Pass

4.8 Écoles relevant de la Banque d'épreuves EGC

4.9 Écoles relevant de la Banque d'épreuves Atout+3

4.10 Écoles relevant de la Banque d'épreuves Link

4.11 Écoles relevant de la Banque Ambitions+

4.12 Écoles recrutant sur concours propre - Formations de commerce et de gestion

4.13 Écoles recrutant sur concours propre - Autres secteurs de formation

↳ *Épreuves de sélection*

5 - Procédure de gestion intégrée des affectations dans les écoles de management - calendrier 2014 - Internet

↳ *Procédure de gestion*

6 - Procédure d'évaluation

6.1 Décret n° 2001-295 du 4 avril 2001 modifié portant création de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion

6.2 Composition de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion

6.3 Arrêté du 8 mars 2001 relatif aux diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires reconnus par l'État

6.4 Mesures applicables aux écoles supérieures privées ou consulaires de commerce et de gestion relevant des articles L. 443-2 et L. 641-5 du code de l'éducation

↳ *Textes de référence*

↳ *Diplôme*

1- Liste des établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

1.1 Formations de commerce et de gestion

Académie	Établissement	Libellé court établissement/programme	Adresse	Téléphone école	Site Internet
Aix-Marseille	KEDGE Business School (ex Euromed Management-Marseille)	ESC Marseille	Domaine de Luminy BP 921 13288 MARSEILLE Cedex 9	04 91 82 78 00	www.kedgebs.com/page
Aix-Marseille	KEDGE Business School (ex Euromed Management- Marseille)	CeseMed	Domaine de Luminy BP 921 13288 MARSEILLE Cedex 9	04 91 82 78 00	www.kedgebs.com/cesemed
Aix-Marseille	KEDGE Business School (ex Euromed Management - École de gestion et de commerce Méditerranée)	EGC Méditerranée Programme supérieur de gestion et de commerce	Campus d'Avignon Agroparc - Espace Pinède rue Pierre Bayle BP 91201 84911 AVIGNON Cedex 9	04 86 55 92 12	www.kedgebs.com/bachelor
Corse	KEDGE Business School (ex Euromed Management - École de gestion et de commerce Méditerranée)	EGC Méditerranée Programme supérieur de gestion et de commerce	Campus de Marseille Euromed Vaufrèges 11 route de Luminy BP 921 13288 MARSEILLE Cedex 9	04 91 82 79 99	www.kedgebs.com/bachelor
Nice	KEDGE Business School (ex Euromed Management École supérieure de commerce et technologie de Toulon)	ESCT Toulon Programme ingénieur d'affaires	Campus de Bastia imf Valrose 20290 BORGIO	04 95 30 00 04	www.kedgebs.com/bachelor
Bordeaux	KEDGE Business School (ex BEM Bordeaux Management School)	ESC Bordeaux	Campus de la Grande Tourrache BP 262 ZI Toulon est 83078 TOULON Cedex 9	04 91 22 81 19	www.kedgebs.com/bachelor
Bordeaux	KEDGE Business School (ex BEM Bordeaux Management School)	EBP International	680, cours de la Libération 33405 TALENCE Cedex	05 56 84 55 55	www.kedgebs.com/page
Bordeaux	KEDGE Business School (ex BEM Bordeaux Management School)	SUP'TG Bordeaux	Domaine de Raba 680 cours de la Libération 33405 TALENCE Cedex	05 56 84 55 60	www.kedgebs.com/ebp-international
Bordeaux	KEDGE Business School (ex BEM Bordeaux Management School)	EGC Bayonne	Domaine de Raba 680, cours de la Libération 33405 TALENCE Cedex	05 56 84 55 10	www.kedgebs.com/bachelor
Besançon	École supérieure des technologies et des affaires de Belfort	ESTA Belfort	Centre consulaire de formation 50/51, allées Marines BP 215 64102 BAYONNE Cedex	05 59 46 58 58	www.egg-bayonne.fr

Bordeaux	Institut des hautes études économiques et commerciales	INSEEC Paris- Bordeaux-Alpes Savoie	Campus 26, rue Raze 33000 BORDEAUX	05 56 00 73 73	www.inseec.com
Grenoble	Institut des hautes études économiques et commerciales			04 79 25 32 54	www.inseec-alpes.com
Paris	Institut des hautes études économiques et commerciales		27, avenue Claude Vellefaux 75010 PARIS	01 42 09 99 17	www.inseec.com
Bordeaux	École de commerce européenne	ECE Bordeaux	26 rue Raze 33300 BORDEAUX	05 57 87 64 74	www.ece-inseec.com
Lyon	École de commerce européenne	ECE Lyon	22, rue Royale 69001 LYON	04 78 29 80 28	www.ece-inseec.com
Bordeaux	École supérieure de commerce de Pau	ESC Pau	Campus universitaire 3, rue Saint John Peise 64000 PAU	05 59 92 64 64	www.esc-pau.fr
Caen	École de management de Normandie	EM Normandie	9, rue Claude Bloch 14052 CAEN Cedex 4	02 31 46 78 78	www.em-normandie.fr
Caen	École de gestion et de commerce de Basse Normandie (Saint Lô)	EGC Basse Normandie	86, rue de l'Exode BP 396 50006 SAINT LÔ Cedex	02 33 77 43 50	www.fim.fr
Créteil	Institut européen d'administration des affaires	INSEAD	Boulevard de Constance 77305 FONTAINEBLEAU Campus de Singapour 1 Ayer Rajah Avenue SINGAPOUR 138676	01 60 72 40 00 (65) 6799 5388	www.insead.edu
Dijon	École supérieure de commerce de Dijon Bourgogne	ESC Dijon Bourgogne	29, rue Sambin BP 50608 21006 DIJON Cedex	03 80 72 59 00	www.escdijon.eu
Grenoble	Grenoble École de Management	GEM	12, rue Pierre Sémard BP 127 38003 GRENOBLE Cedex 01	04 76 70 60 60	www.esc-grenoble.com
Grenoble	École de gestion et de commerce Drôme Ardèche	EGC Drôme Ardèche	52-74, rue B. de Laffemas BP 1023 26010 VALENCE Cedex	04 75 75 87 28	www.egc2607.fr
Lille	Institut d'économie scientifique et de gestion	IESEG	3 rue de la Digue 59000 LILLE	03 20 54 58 92	www.ieseg.fr
Lille	École de hautes études commerciales du Nord	EDHEC	24 avenue Gustave Delory CS 50411 59057 ROUBAIX cedex 1	03 20 15 45 00	www.edhec.com
Nice	École de hautes études commerciales du Nord	EDHEC	393, Promenade des Anglais BP3116 06202 NICE Cedex 3	04 93 18 99 66	www.edhec.com
Lille	École supérieure de management de l'entreprise	ESPEME	24 avenue Gustave Delory CS 50411 59057 ROUBAIX cedex 1	03 20 15 45 00	www.espeyme.com

Nice	École supérieure de management de l'entreprise	ESPEME	393, Promenade des Anglais BP 3116 06202 NICE Cedex 3	04 93 18 99 66	www.espe.me.com
Lille	SKEMA Business School	SKEMA Lille	Avenue Willy Brandt 59777 EURALILLE	03 20 21 40 75	www.skema-bs.fr
Nice	SKEMA Business School	SKEMA Nice	60, rue Dostoïevski 06902 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex	04 93 95 44 28	www.skema-bs.fr
Lille	École de gestion et de commerce de Lille-Métropole	EGC Lille-Métropole	58, rue de l'Hôpital militaire 59000 LILLE	03 28 53 00 00	www.egc-lille.com
Lyon	École supérieure de commerce et de développement 3A	ESCD 3A	45-47, rue Sergent Michel Berthet 69258 LYON Cedex 09	04 72 85 73 73	www.ecole3a.edu
Lyon	EMLYON Business school	EMLYON	23 Avenue Guy de Collongue 69134 ECULLY cedex	04 78 33 78 00	www.em-lyon.com
Lyon	EMLYON (ex Centre de perfectionnement aux affaires de Lyon)	AMP Lyon	23, avenue Guy de Collongue 69134 ECULLY Cedex	04 78 33 78 00	www.em-lyon.com/cpalyon
Lyon	EMLYON Business School	GMI EMLYon	51-53, cours Fauriel BP 2942009 SAINT ETIENNE Cedex 2	04 78 33 78 00	www.bba.em-lyon.com
Lyon	École supérieure de commerce de Saint-Étienne	ESC Saint-Étienne	51-53, cours Fauriel BP 29 42009 SAINT ETIENNE Cedex 2	04 77 49 24 50	www.esc-saint-etienne.fr
Lyon	École supérieure de commerce de Saint-Étienne : Centre de management commercial et international	ESC Saint-Étienne CMCi	51-53, cours Fauriel BP 29 42009 SAINT ETIENNE Cedex 2	04 77 49 24 50	www.esc-saint-etienne.fr
Lyon	Institut de recherche et d'action commerciale	IDRAC	47, rue du Sergent Michel Berthet CP 607 69258 LYON Cedex 09	04 72 85 72 72 04 72 85 72 49	www.ecoles-idrac.com
Lyon	École supérieure pour le développement économique et social de Lyon	ESDES Lyon	23, place Carnot 69286 LYON Cedex 02	04 72 32 50 48	www.esdes.org
Martinique	École de gestion et de commerce de la Martinique	EGC Martinique	30, Route de l'Union 97200 FORT-DE-FRANCE	05 96 64 58 63	www.egc-martinique.com
Montpellier	École supérieure de commerce de Montpellier	ESC Montpellier	2300, avenue des moulins 34185 MONPELLIER Cedex 4	04 67 10 25 00	www.supdeco-montpellier.com
Nancy-Metz	ICN Business School Nancy-Metz	ICN	13 rue Michel Ney 54000 NANCY	03 54 50 25 00	www.icn-groupe.fr

Nantes	École supérieure des sciences commerciales d'Angers	ESSCA Angers	1, rue Lakanal BP 40348 49003 ANGERS Cedex 01	02 41 73 47 47	www.essca.fr
Nantes	AUDENCIA Nantes École de management	AUDENCIA Nantes	8 route de la Jonelière BP 31222 44312 NANTES Cedex 03	02 40 37 34 34	www.audencia.com
Nantes	École atlantique de commerce et de gestion (Groupe Audencia)	EAC Nantes	4 rue Bisson - BP 90517 44105 NANTES Cedex 04	02 40 44 42 00	www.ecoleatlantique.com
Nantes	École supérieure pour l'innovation et l'action vers les métiers de l'entreprise	ESIAME	Campus d'Eurespace Rue Eugène Brémond - BP 22116 49321 CHOLET Cedex	02 41 49 52 60	www.esiame.fr
Nantes	École de gestion et de commerce de Vendée	EGC Vendée	28, boulevard d'Angleterre 85000 LA ROCHE SUR YON	02 51 47 70 80	www.egc-vendee.fr
Nantes	École de gestion et de commerce du Maine	EGC du Maine	Technopôle Universitaire 3, rue Charles Fabry 72000 LE MANS	02 43 72 87 12	www.egcmaine.net
Nouvelle Calédonie (vice-rectorat)	École de gestion et de commerce du Pacifique Sud	EGC Pacifique Sud	14, rue de Verdun BP M3 98849 NOUMEA Cedex	(687) 24 31 40	www@cci.nc
Paris	European Business School (École européenne de management)	EBS Paris	37-39, Boulevard Murat 75016 PARIS	01 40 71 37 37	www.ebs-paris.com
Paris	École supérieure du commerce extérieur	ESCE	10, rue Sextius Michel 75015 PARIS	01 81 51 15 15	www.esce.fr
Paris	École supérieure de management	ESCP EUROPE	79, avenue de la République 75543 PARIS Cedex 11	01 49 23 20 00	www.escp-europe.eu
Paris	ESG Management School (École supérieure de gestion)	ESG MS Paris	25, rue Saint-Ambroise 75011 PARIS	01 53 36 44 01/02	www.esgms.fr
Amiens			Campus d'Amiens 18, place Saint-Michel 80038 AMIENS Cedex 1	03 22 82 23 00	
Clermont-Ferrand		ISAM Amiens ISEME DESPM Programme en management international ECG Orléans Programme grande école	Campus de Clermont 4Bd Trudaine 63037 CLERMONT-FERRAND Cedex 01	04 73 98 24 24	www.france-bs.com
Orléans-Tours	France Business School		Campus d'Orléans 17, boulevard de Châteaudun 45000 ORLEANS Campus de Tours 1 rue Léo Delibes BP 0535 37205 TOURS Cedex 3	02 38 84 85 00 05 49 60 58 00	

Poitiers				Campus de Poitiers 11 rue de l'Ancienne Comédie BP 5 86001 POITIERS Cedex 3	05 49 60 58 00	
Rennes				Campus de Brest 2, avenue de Provence CS 23812 29238 BREST Cedex 3	02 98 34 44 40	
Paris	HEC Paris Executive education		HEC Paris	Campus de Brest (site de Vannes) 9, rue du Commandant Charcot 56000 VANNES	02 29 00 62 08	www.hec.fr
Paris	Institut international du commerce et du développement		ICD	12, rue Alexandre Parodi 75010 PARIS	01 80 97 66 00	www.icd-ecoles.com
Toulouse	Institut international du commerce et du développement		ICD	186, route de Grenade 31700 BLAGNAC	05 61 71 02 94	www.icd-ecoles.com
Paris	Institut de préparation à l'administration et à la gestion		IPAG Paris-Nice	184, boulevard Saint Germain 75006 PARIS	01 53 63 36 00	www.ipag.fr
Nice	Institut de préparation à l'administration et à la gestion		IPAG Paris-Nice	4, boulevard Carabacel 06000 NICE	04 93 13 39 00	www.ipag.fr
Paris	Institut supérieur du commerce		ISC Paris	22, boulevard du Fort de Vaux 75848 PARIS Cedex 17	01 40 53 99 99	www.iscparis.com
Paris	Institut supérieur de gestion		ISG Paris	8, rue de Lota 75116 PARIS	01 56 26 26 26	www.isg.fr
Paris	Institut supérieur des sciences, techniques et économie commerciales		ISTEC Paris	12, rue Alexandre Parodi 75010 PARIS	01 80 97 66 70	www.istec.fr
Paris	Novancia Business School Paris		Novancia Paris	3 rue Armand Moisant CS 81560 75731 PARIS CEDEX 15	01 55 65 44 88	www.novancia.fr
Paris	École de management Léonard de Vinci		EMLV	Pôle universitaire privé Léonard de Vinci 92916 PARIS La Défense Cedex	01 41 16 73 00	www.emlv.net ou www.emlv.org
Poitiers	Groupe Sup de Co La Rochelle		ESC La Rochelle IECG DESCOM	102, rue de Courreilles 17024 LA ROCHELLE Cedex 1	05 46 51 77 00	www.esc-larochelle.fr
Poitiers	École de gestion et de commerce Poitou-Charentes Angoulême		EGC Poitou-Charente Angoulême	Campus CIFOP ZI n° 3 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC	05 45 90 13 27	www.egc16.com

Reims	NEOMA Business School	NEOMA	59, rue Pierre Taittinger BP 302 51061 REIMS Cedex	03 26 77 47 47	www.neoma-bs.fr
Rouen			1, rue du maréchal Juin BP 188 76825 MONT SAINT AIGNAN Cedex	02 32 82 57 00	
Reims	Groupe ESC Troyes	ESC Troyes	217, avenue Pierre Brossolette CS 20710 10002 TROYES Cedex	03 25 71 22 22	www.get.formation.fr
Reims	Groupe ESC Troyes École internationale de management	INBA		03 25 71 22 22	www.get.formation.fr
Rennes	École supérieure de commerce de Rennes	ESC Rennes	2, rue Robert d'Arbrissel CS 76522 35065 RENNES Cedex	02 99 54 63 63	www.esc-rennes.fr
Réunion	École de gestion et de commerce de la Réunion	EGC Réunion	12, rue Gabriel de Kerveguen 97495 SAINTE-CLOTILDE	02 62 48 35 12	www.egc-reunion.re
Rouen	École de management de Normandie	EM Normandie	30, rue de Richelieu 76087 LE HAVRE Cedex	02 32 92 59 99	www.em-normandie.fr
Toulouse	Toulouse Business School (ESC Toulouse)	TBS ESC Toulouse	20, boulevard Lascrosses BP 7010 31068 TOULOUSE Cedex 7	05 61 29 49 49	www.tbs-education.fr
Toulouse	Groupe Toulouse Business School - Centre de perfectionnement aux affaires Grand Sud Ouest	CPA Grand sud ouest	ENTIORE 31134 BALMA Cedex	05 61 29 46 09	
Toulouse	École de gestion et de commerce de Montauban	EGC Montauban	Entiore 2 avenue de Mercure 31134 BALMA Cedex	05 61 29 46 70	www.cpa-gso.com
Versailles	École des hautes études commerciales	HEC	61, avenue Gambetta BP 527 82065 MONTAUBAN Cedex	05 63 21 71 00	www.egc-montauban.com
Versailles	HEC - Institut supérieur des affaires	HEC ISA	1, rue de la Libération - 78351 JOUY EN JOSAS Cedex	01 39 67 70 00	www.hec.fr
Versailles	École supérieure des sciences économiques et commerciales	ESSEC	1, rue de la Libération 78351 JOUY EN JOSAS Cedex	01 39 67 73 74	www.mba.hec.edu
Versailles	Groupe ESSEC - École des praticiens du commerce international	EPSCI	Avenue Bernard Hirsch BP 50105 95021 CERGY PONTOISE Cedex	01 34 43 30 00	www.essec.fr
Versailles	EDC Paris Business School (ex École des dirigeants et créateurs d'entreprise)	EDC PARIS	Avenue Bernard Hirsch BP 50105 95021 CERGY PONTOISE Cedex	01 34 43 30 00	www.essec.fr
Versailles			La Défense 1 70, galerie des Damiens 92415 COURBEVOIE Cedex	01 46 93 02 70	www.edcparis.edu

Autres formations assimilées

Académie	Établissement	Libellé court	Adresse	Téléphone école	Site Internet
Versailles	TELECOM École de Management	TELECOM École de Management	9, rue Charles Fourier 91011 EVRY Cedex	01 60 76 42 18	www.telecom-em.eu

Autre secteurs de formation

Académie	Établissement	Libellé court	Adresse	Téléphone école	Site Internet
Amiens	Institut polytechnique Lasalle Beauvais	Lasalle Beauvais	Rue Pierre Waguet BP 30313 60026 BEAUVAIS Cedex	03 44 06 25 25	www.lasalle-beauvais.fr
Créteil	École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie	ESTP	28, avenue du Président Wilson 94234 CACHAN Cedex	01 49 08 56 50	www.estp.fr
Lille	École supérieure de journalisme de Lille	ESJ	50, rue Gauthier de Châtillon 59046 LILLE Cedex	03 20 30 44 00	www.esj-lille.fr
Lyon	École Emile Cohl	E.E Cohl	232 rue Paul Bert 69003 LYON	04 72 12 01 01	www.cohl.fr
Nantes	L'École de design Nantes-Atlantique	DESIGN Nantes	Atlantpole la Chantrerie rue Christian Pauc - BP 30 607 44306 NANTES cedex 3	02 51 13 50 70	www.lecolededesign.com
Nantes	SCIENCES COM (groupe Audencia)	SCIENCES COM	1 rue Marivaux BP 80303 44003 NANTES Cedex 1	02 40 44 90 00	www.sciencescom.org
Paris	Centre de formation des journalistes	CFJ	35, rue du Louvre 75002 PARIS	01 44 82 20 00	www.cfjparis.com
Paris	Groupe ESRA - École supérieure de réalisation audiovisuelle de Paris	ESRA Paris	135, avenue Félix Faure 75015 PARIS	01 44 25 25 25	www.esra.edu

Paris	Groupe ESRA - Institut supérieur des techniques du son	ISTS	135, avenue Félix Faure 75015 PARIS	01 44 25 25 25	www.esra.edu
Paris	Groupe ESRA - Supinfograph-ESRA 3D	Supinfograph-ESRA 3D	135, avenue Félix Faure 75015 PARIS	01 44 25 25 25	www.esra.edu
Paris	École supérieure de travail social	ETSUP	8, villa du parc Montsouris 75014 PARIS	01 44 16 81 80	www.etsup.com
Paris	Institut français de la mode	IFM	36, quai d'Austerlitz 75013 PARIS	01 70 38 89 89	www.ifm-paris.com
Paris	Institut pratique de journalisme	IPJ	24, rue Saint-Georges 75009 PARIS	01 72 74 80 00	www.ipj.eu
Paris	Institut de management et de communication interculturels	ISIT	21, rue d'Assas 75270 Paris Cedex 06	01 42 22 33 16	www.isit-paris.fr

2 - Liste des diplômes des établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires visés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et conférant à leurs titulaires le grade de master

Académie	Établissement délivrant le diplôme	Libellé court	Intitulé du diplôme	Durée d'attribution dernier arrêté
Aix-Marseille	Euromed Management - École de management de Marseille (ex Euromed Marseille- École de management)	ESC Marseille	ESC Marseille (programme grande école)	6 ans à compter du 01/09/2009 (arrêté du 2 juillet 2009)
Amiens	École supérieure de commerce d'Amiens-Picardie	ESC Amiens	ESC Amiens (programme grande école en 2012)	1 an à compter du 01/09/2012 (arrêté du 20 juillet 2012)
Bordeaux	École supérieure de Bordeaux	ESC Bordeaux	ESC Bordeaux	5 ans à compter du 01/09/2011 (arrêté du 11 juillet 2011)
	BEM École de management de Bordeaux (ex ESC Bordeaux)	BEM	ESC Bordeaux (programme grande école en 2011)	
Bordeaux	École supérieure de commerce de Pau	ESC Pau	ESC Pau (programme grande école en 2011)	1 an à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
Bordeaux/Paris	Institut des hautes études économiques et commerciales Bordeaux Paris	INSEEC Bordeaux Paris	INSEEC Bordeaux Paris	3 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)
			INSEEC	
Bordeaux/Grenoble	Institut des hautes études économiques et commerciales Bordeaux-Paris et Alpes Savoie (sites de Bordeaux, Paris et Chambéry)	INSEEC Bordeaux Paris Alpes Savoie	INSEEC Programme grande école	2 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
Clermont Ferrand	École supérieure de commerce de Clermont Ferrand	ESC Clermont Ferrand	ESC Clermont-Ferrand (programme grande école)	5 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)
Créteil	ESIEE Management	ESIEE Management	ESIEE Management	2 ans à compter du 01/09/2011 (arrêté du 11 juillet 2011)
Créteil	Institut européen d'administration des affaires de Fontainebleau	INSEAD Fontainebleau	INSEAD	6 ans à compter du 01/09/2008 (arrêté du 15 septembre 2008)
Dijon	École supérieure de commerce de Dijon-Bourgogne	ESC Dijon-Bourgogne	ESC Dijon (programme grande école)	5 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)
Grenoble	École supérieure de commerce de Chambéry	ESC Chambéry	ESC Chambéry (programme grande école en 2011)	2 ans à compter du 01/09/2011 (arrêté du 11 juillet 2011)
Grenoble	GEM - École supérieure de commerce de Grenoble	ESC Grenoble	ESC Grenoble (programme grande école)	6 ans à compter du 01/09/2009 (arrêté du 2 juillet 2009)
Lille/Nice	École des hautes études commerciales du Nord	EDHEC Lille-Nice	EDHEC	6 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)
Lille	Institut d'économie scientifique et de gestion	IESEG	IESEG	6 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)

Lille	École supérieure de commerce de Lille	ESC Lille	ESC Lille	/
	SKEMA Business School (ex ESC Lille)	Skema Lille	Skema Lille (ex ESC Lille)	5 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 4 janvier 2011)
Lyon	École de management de Lyon	EM Lyon	EM Lyon	6 ans à compter du 01/09/2009 (arrêté du 2 juillet 2009)
	École supérieure de commerce de Saint-Étienne	ESC Saint-Étienne	ESC Saint-Étienne (programme grande école)	3 ans à compter du 01/09/2009 (arrêté du 2 juillet 2009)
Lyon	École supérieure pour le développement économique et social	ESDES Lyon	ESDES (Management et gestion des entreprises en 2011)	2 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
Montpellier	École supérieure de commerce de Montpellier	ESC Montpellier	ESC Montpellier (programme grande école)	4 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
Nancy-Metz	École ICN de Nancy ICN Business School	ECOLE ICN	ICN	4 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)
Nantes	Audencia Nantes École de management	AUDENCIA Nantes	AUDENCIA	6 ans à compter du 01/09/2008 (arrêté du 15 septembre 2008)
	École supérieure des sciences commerciales d'Angers	ESSCA Angers	ESSCA (programme grande école)	4 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)
Nice	Centre d'enseignement et de recherche appliquée au management de Sophia-Antipolis	CERAM	CERAM	6 ans à compter du 01/09/2009 (arrêté du 2 juillet 2009)
	SKEMA Business School (ex CERAM)	Skema Nice	Skema Nice (ex CERAM)	
Orléans Tours	École supérieure de commerce et de management de Tours Poitiers	ESCEM Poitiers	ESCEM	6 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)
	École supérieure de négociation commerciale	NEGOCIA	NEGOSUP	/
Paris	ADVANCIA Paris	ADVANCIA	PSE (Programme supérieur en entrepreneuriat)	/
	NOVANCIA	NOVANCIA (ex Avancia-Négocia)	Diplôme d'études supérieures en entrepreneuriat et management commercial (ex NEGOSUP et PSE)	5 ans à compter du 01/09/2012 (arrêté du 20 juillet 2012)
	Centre de perfectionnement aux affaires de Paris	CPA Paris-Nice	CPA	
Paris	HEC Exécutive éducation (ex CPA Paris-Nice)	HEC Paris	Diplôme de gestion des entreprises pour dirigeants	3 ans à compter du 01/09/2012 (arrêté du 20 juillet 2012)
	École supérieure de gestion de Paris	ESG Paris	ESG	4 ans à compter du 01/09/2011 (arrêté du 11 juillet 2011)
Paris	ESG Management School	ESG MS Paris		
	École supérieure de management	ESCP Europe (ex ESCP-EAP Paris)	Programme grande école (MIM)	6 ans à compter du 01/09/2012 (arrêté du 20 juillet 2012)

					programme européen d'enseignement supérieur en management (MEB)	3 ans à compter du 01/09/2012 (arrêté du 20 juillet 2012)
Paris	European Business School (École européenne de gestion)	EBS Paris			EBS	4 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
Paris	Institut international du commerce et du développement (ICD)	ICD Paris-Toulouse			ICD	2 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
Paris	Institut supérieur de commerce	ISC Paris			ISC (programme grande école en 2012)	3 ans à compter du 01/09/2012 (arrêté du 20 juillet 2012)
Paris	Institut supérieur de gestion	ISG			ISG	2 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
Paris	Institut supérieur privé des sciences, techniques et économie commerciales	ISTEC Paris			ISTEC	2 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
Paris	Institut de management et de communication interculturels	ISIT			Traducteur	5 ans à compter du 01/09/2012 (arrêté du 16 avril 2013)
Paris	Institut de préparation à l'administration et à la gestion de Paris-Nice	IPAG Paris-Nice			Interprète de conférence	5 ans à compter du 01/09/2012 (arrêté du 16 avril 2013)
Paris-Nice	Sup de Co La Rochelle - École supérieure de commerce de La Rochelle	ESC La Rochelle			IPAG	4 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
Poitiers	RMS - École supérieure de commerce de Reims (Neoma Business School)	ESC Reims			ESC La Rochelle	4 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)
Reims	École supérieure de commerce de Troyes	ESC Troyes			ESC Reims	5 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)
Reims	École supérieure de commerce de Bretagne-Brest	ESC Brest			ESC Troyes (programme grande école)	4 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)
Rennes	École supérieure de commerce de Rennes	ESC Rennes			ESC Brest (programme grande école en 2012)	1 an à compter du 01/09/2012 (arrêté du 20 juillet 2012)
Rennes	École de management de Normandie (ex ESC Le Havre)	EMN			ESC Rennes (programme grande école en 2012)	
Rouen	École supérieure de commerce de Rouen (Neoma Business School - ex Rouen Business School)	ESC Rouen			Programme grande école (Rennes et Rabat)	4 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
Rouen	École de management de Strasbourg	EM Strasbourg			EM Normandie	4 ans à compter du 01/09/2011 (arrêté du 11 juillet 2011)
Strasbourg	École supérieure de commerce de Toulouse	ESC Toulouse			ESC Rouen (programme grande école)	6 ans à compter du 01/09/2008 (arrêté du 15 septembre 2008)
Toulouse	École des créateurs d'entreprise de Courbevoie	EDC Courbevoie			EM Strasbourg	5 ans à compter du 01/09/2011 (arrêté du 11 juillet 2011)
Versailles					ESC Toulouse (programme grande école)	6 ans à compter du 01/09/2011 (arrêté du 11 juillet 2011)
					EDC	4 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)

Versailles	École des hautes études commerciales	HEC	HEC (programme grande école)	6 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
Versailles	Institut supérieur des affaires (groupe HEC)	ISA	ISA	6 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
Versailles	École supérieure de commerce extérieur de La Défense	ESCE La Défense	ESCE	3 ans à compter du 01/09/2011 (arrêté du 11 juillet 2011)
Versailles	École supérieure des sciences économiques et commerciales	ESSEC	ESSEC (programme grande école)	6 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
Versailles	École supérieure des sciences économiques et commerciales	ESSEC	Diplôme stratégie et dirigeants ESSEC et Mannheim	2 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
Versailles	Télécom école de Management d'Évry (ex Institut national des télécommunications - management d'Évry)	TELECOM école de management (ex INT Management Évry)	Télécom école de Management (diplôme d'études supérieures de gestion)	5 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)

3 - Admissions

3.1 Banques et concours communs

Banque	Adresse	Téléphone
BCE	Direction des admissions et concours de CCI Paris Ile-de-France BP 31 78354 Jouy-en-Josas cedex	01 39 67 71 55
CAD (ESCP Europe, HEC, ESC)	Direction des admissions et concours de la CCI Paris Ile-de-France BP 31 78354 Jouy-en-Josas cedex	01 39 67 71 55
Ecricome Prepa	23, rue Louis Le Grand 75002 Paris	01 40 73 83 30
Ecricome Tremplin I et II	23, rue Louis Le Grand 75002 Paris	01 40 73 83 30
Ecricome Bachelor	23, rue Louis Le Grand 75002 Paris	01 40 73 83 30
Acces	BP 40651 49006 Angers Cedex 01	ESSCA : 02 41 73 47 50 IESEG : 03 20 54 58 92 ESDES : 04 72 32 50 48
Sesame	19-21 rue du Commandant Cousteau - 33100 Bordeaux	05 56 52 56 41
Concours Passerelle	Concours Passerelle BP 70654 75367 Paris Cedex 08	0 820 22 36 15
Pass	Concours PASS 19, place Tolozan 69001 Lyon	04 78 29 55 30
Team	16, rue Pierre Dupont 75010 Paris www.concours-team.net	0820 20 20 92
Banque d'épreuves EGC	Association du réseau des EGC 46 avenue de la Grande Armée CS 50071 75858 Paris Cedex 17	01 40 69 38 61
Banque Atout+3	Direction des admissions et concours de la CCI Paris Ile-de-France BP 31 78354 Jouy-en-Josas cedex	01 39 67 74 53
LINK	11 rue Carrier Belleuse 75015 Paris	01 84 79 15 21
AMBITIONS+	11 rue Carrier Belleuse 75015 Paris	01 84 79 15 22

Les candidats sont invités à se reporter aux communications des banques d'épreuves ou des écoles pour les modalités d'inscription et pour les dates de concours.

3.2 Nombre de places offertes par école au titre de la session 2014 et regroupement des écoles par banque et concours communs (données à titre indicatif)

Établissements /programmes	Concours classes préparatoires aux grandes écoles		Concours et admissions sur titres 1ère année		Concours et admissions sur titres 2è année	
	Banque	Nb de places	Banque	Nb de places	Banque	Nb de places
Audencia Nantes	BCE	425	Admissibles ENS Cachan	5	AST2	160
EDHEC Lille/Nice	BCE	450	Concours propre	170	Concours propre	170
					Concours MIM	180
EMLYON	BCE	400	Admissibles ENS Cachan	5	ASTF	130
					Concours SAI	130
EM Normandie (PGE)	BCE	60	Passerelle	170	PASsERELLE	125
			Ascenseur social	7	Pass World	60
ESC Dijon Bourgogne	BCE	160	Passerelle 1	130	Passerelle 2	150
					Pass World	80
GEM - ESC Grenoble	BCE	415	Passerelle	145	Pass World	80
			Admissibles ENS Cachan	10		
			Postbac Ascension sociale	10		
			Handicap	10	CAD	10
			Ascenseur prépas	10		
Groupe Sup de Co La Rochelle ESC La Rochelle	BCE	85	Passerelle	190	Passerelle	95
			Ascenseur social	20	Concours propre	40
ESC Montpellier	BCE	220	Passerelle	195	Passerelle	120
			Passerelle Handicap	10	Concours International	140
			Passerelle ascenseur social	10		
			Concours formation initiale alternée 1	50	Concours formation initiale alternée 2	50
			Sportifs de haut niveau	15	Formation professionnelle continue	20
ESC Pau	BCE	100	Passerelle 1	180	Passerelle 2	100
ESC Rennes	BCE	270	Passerelle	160	Passerelle	180
ESC Troyes	BCE	50	Passerelle 1	130	Passerelle 2	70
					TISA	20
					CCIP-CAD	5
ESCP Europe (programme grande école - MIM)	BCE	355	PMAT	110	CAD	50
					SAI	140
					EMAT	180
					SHN	5
ESSEC Cergy-Pontoise(programme grande école)	BCE	370			ASTF	150
HEC (programme grande école)	BCE	380			ASTI	140
					CAD SAI Partenariats	261
INSEEC Paris-Bordeaux-Alpes-Savoie	BCE	350	Concours évolution 1	580	Concours évolution 2	350
ISC Paris	BCE	225	Ambitions+	390	Ambitions+	220
ISG Paris	BCE	30	Concours propre	150	Concours propre	250
SKEMA Business School	BCE	530	AST 1	200	AST 2	350
			Admissibles	10	CAD	5

			ENS Cachan		International SAI	40	
Toulouse Business School - (ESC Toulouse)	BCE	405	Concours propre	50	Concours propre	250	
KEDGE Business School	Ecricome Prépa	610	Ecricome Tremplin I	300	Ecricome Tremplin II	420	
	BEL et BLSES	40					
ICN Business School Nancy	Ecricome Prépa	220	Ecricome Tremplin I	80	Ecricome Tremplin II	100	
	BEL et BLSES	15				Concours Lorrain	25
		660				Concours propre	30
NEOMA Business School	Ecricome Prepa	Reims : 330	Ecricome Tremplin I	200	Ecricome Tremplin II	350	
		Rouen : 330					Reims : 100
	BEL et BLSES	70					
Novancia Business School Paris					PASSERELLE 2	200	
					PASS WORLD	30	
					Concours voie interne	200	
					SHN	5	
					Expérience prof	5	
					Passerelle Handicap	5	
					Passerelle Ascension Sociale	5	

Écoles / programmes	Admissions principales		Admissions sur titres (concours propre)			
	Banque / concours propre / admission sur dossier	Nb places	1re année	2e année	3e année	4e année
			Nb places	Nb places	Nb places	Nb places
Kedge BS - EBP International	SESAME	170				
NEOMA (CESEM)	SESAME	255				
EM Normandie (programme grande école - accès post bac)	SESAME	270 Parcours anglophone : 210 Parcours germanophone : 20 Parcours hispanophone : 40				
Groupe ESSEC-EPSCI Cergy	SESAME	205			10	
ESCE	SESAME	550 (dont 100 à l'université Jean Moulin à Lyon III)			Ambitions+ : 60	Ambitions + : 125
Kedge Business School - Cesemed Marseille	SESAME	250	10 (diplômes étrangers)		50	
Neoma Business School - IFI Rouen	SESAME	190	30 (diplômes étrangers)		30	
ESDES Lyon	Acces	260				
	Hors Acces	10			30	50
ESSCA Angers	Acces	475				
	Hors Acces	100			30	150
IESEG	Acces	570			Concours France : 50	Concours France : 100
	Hors Acces	100 - session 1 : 20 - session 2 : 80			Concours international : 60	Concours international : 60
ICD Paris-Toulouse	Concours Team	120	20	40	100	100
Istec Paris	Concours Team	220		10	15	45
Idrac Lyon - diplôme d'études supérieures en	Concours Team	130			30	30

marketing, gestion commerciale et management international (Bac+5)						
Idrac (Lyon - Nantes - Montpellier - Nice - Paris) Responsable du marketing et du développement commercial (Bac+3)		360		70	610	
ESPEME Lille/Nice	Concours Pass et ASD	700			40	
ECE Bordeaux-Lyon	Concours Pass	420				
	Hors Pass		60	40	40	
EBS	Concours Link	350			Ambitions + : 60	Ambitions + : 80
EDC	Concours Link	300		50	Passerelle 1 : 45	Passerelle 2 : 35
ESG MS Paris	Concours Link	490			Ambitions + 130	Ambitions + 160
			Admission internationale : 30			Admission internationale : 40
EGC Poitou-Charentes Angoulême	Concours EGC	60		30		
EGC Basse Normandie (Saint-Lô)	Concours EGC	50		25		
EGC Drôme Ardèche	Concours EGC	50	40	10		
EGC Martinique	Concours EGC	50		10		
EGC Midi Pyrénées	Concours EGC	110		20	Apprentissage : 48	
EGC La Réunion	Concours EGC	60				
EGC Vendée (La Roche/Yon)	Concours EGC	45				
Novancia - Diplôme d'études supérieures en commerce et en entrepreneuriat (Bac+3)	Banque Atout+3	330	Passerelle Handicap : 5		80	
			Passerelle Ascension sociale : 5			
Ecole Atlantique de commerce Nantes (groupe Audencia)	Banque Atout+3	170			15	
EM Normandie (Diplôme d'enseignement supérieur en management international - Bac+3)	Banque Atout+3	65			75	
ESC Dijon Bourgogne Diplôme d'études supérieures de gestion et commerce international (Bac+3)	Banque Atout+3	180				
ESC La Rochelle Diplôme d'études supérieures en commerce et management opérationnel (Bac+3)	Banque Atout+3	190				
GEM - Chargé d'affaires	Banque Atout+3	80				

internationales (Bac+3)						
KEDGE Business School SUP'TG Bordeaux	Ecricome Bachelor	150	Etdts francophones étrangers Session 1: - Bordeaux: 5 - Dakar : 50	-	5 à Bordeaux	-
KEDGE Business School Programme supérieur de gestion et de commerce (ex EGC Méditerranée)	Ecricome Bachelor	330 Marseille : 180 Avignon : 60 Toulon : 60 Bastia : 30	Etdts francophones étrangers : 5		40	
ICN SUP EST	Ecricome Bachelor	140	15			
NEOMA Business School (Bac+3)	Ecricome Bachelor	215 Reims : 90 Rouen : 125	-	-	-	-
EGC Lille Métropole	Concours propre	60		4		
EGC Pacifique Sud	Concours propre	40		2		
EMLYON Business School - Programme Bac+4 (ex CMCI)	Concours propre	100		30		
ESCD 3A	Concours propre	100		15	40	
Groupe ESC Troyes - Programme INBA	Concours propre	110		12		
ESCP-EUROPE (programme européen d'enseignement supérieur - MEB)	Concours propre	146				
ESC Pau Diplôme management relations clients (Bac+3)	Concours propre	80			20	
ESIAME Cholet	Concours propre		80	20		
ESSEC - Diplôme stratégie et dirigeants ESSEC et Mannheim						
ESTA BELFORT	Concours propre	50		40		
Toulouse Business School Programme-Bac+3	Concours propre	France : 390 Internatl : 110		France : 15 Internatl : 15	France : 30 Internatl : 15	
Groupe Sup de Co La Rochelle IECG	Concours propre	165		20		
IPAG Paris Nice	Concours propre	400		40	Ambitions+ : 100	Ambitions+ : 110
France Business School - Programme Grande école unique (Amiens, Clermont-Ferrand, Tours, Brest)	Talent Days PGE					
France Business School - Programme de management international (ex ACI - Clermont-Ferrand) sur les sites d'Amiens, Clermont-Ferrand, Tours, Brest	Talent Days Programme de management international					
France Business School - Programme Bac+3 (ex ECG Orléans) sur les	Talent Days Programme Bac+3 (ex ECG Orléans)	60 à Tours 30 à Vannes		15 à Tours 0 à Vannes		

sites de Tours et Vannes						
CPA Grand sud-ouest	Dossier+entretien	50				
CPA Lyon	Dossier+entretien	36				
HEC Paris Exécutive éducation (ex CPA Paris)	Dossier+entretien					
HEC ISA	Dossier+entretien					
EMLV - École de management Léonard de Vinci	Dossier+entretien	250		20	50	30 classique 60 alternance
Kedge Business School - programme ingénieur d'affaires (ESCT Toulon)	Dossier+concours propre	140		40		
Institut polytechnique Lasalle-Beauvais	Concours propre	105		15	20	5
CFJ Paris	Concours propre	45				
L'École de design Nantes Atlantique	Concours propre		210	20	60	60
École Émile Cohl Diplôme de dessinateur concepteur option illustration, bande dessinée, infographie-multimédia et dessin animé	Dossier + Entretien	170				
ESJ Lille	Concours propre	60 (filiale généraliste)				
ETSUP Paris	Concours propre	30				
ESRA Paris	Concours propre	200				
Supinfograph-ESRA 3D Paris	Concours propre	33				
ISTS Paris - Groupe ESRA	Concours propre	180				
SciencesCom (Groupe Audencia)	Concours propre	90		25		
ISIT Paris	Concours propre		110	35	80	50

4 - Épreuves de sélection au titre de la voie principale d'admission Nature et coefficients des épreuves écrites d'admissibilité et orales d'admission

4.1 Écoles relevant de la Banque commune d'épreuves (BCE-CCIP)

4.1.1 Épreuves écrites et coefficients

Option scientifique

	Épreuves communes									Épreuves spécifiques							
Durée en heures	3	4	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4		
Écoles conceptrices	HEC Paris	ESCP EUROPE	CCIR	CCIR	IENA	IENA	HEC Paris	EMLYON	EDHEC/ESSEC	HEC Paris	ESSEC	EMLYON	CCIR	EDHEC	ESSEC	ESCP EUROPE	
Épreuves	Contraction de texte	Étude et synthèse de textes	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Mathématiques S	Mathématiques S	Mathématiques S	Mathématiques 2 S	Mathématiques S	Hist-géo, géopolitique du monde contemporain	Hist-géo, géopolitique du monde contemporain	Total coefficients
Audencia Grande École	4		5	3			5							8		5	30
École Managt Normandie	3				7	5		4				6				5	30
EDHEC Grande École	3		5	2					5				2	8		5	30
EMLYON	3		5	3				5				6	3			5	30
EM Strasbourg	3				8	5		4				5				5	30
ESC Dijon Bourgogne	3				7	5		4				5				6	30
ESC Grenoble	3		6	5				2						8		6	30
ESC La Rochelle	3				7	4		6				4				6	30
ESC Montpellier	4				6	4		4						6		6	30
ESC Pau	4				7	5		5				4				5	30
ESC Rennes	4				7	5		4				5				5	30
ESC Troyes	4				6	4		5				5				6	30
ESCP Europe		3	5	3			4			6			4			5	30
Essec	2		4	2					5		6		5		6		30
HEC Paris	3		4	2			4			6			5			6	30
Inseec Paris-Bordeaux-Alpes Savoie	3				6	5		5				5				6	30
ISC PARIS	3				8	5		5				4				5	30
Skema Business School		5	6	5				5				5				4	30
Telecom EM		4			6	3		5				6				6	30
Toulouse Business School		3	5	4				5						7		6	30
Écoles utilisant les épreuves de la BCE																	
ENAss	3		4				3			4						4	18
Ensaë ParisTech			10					20		25					15		70
ISCID	3				5	3							2			3	16
ISG	3				8	5		5				4				5	30

Option économique 2014

Durée en heures	Épreuves communes									Épreuves spécifiques								
	3	4	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
Écoles conceptrices	HEC Paris	ESCP EUROPE	CCIR	CCIR	IENA	IENA	HEC Paris	EMLYON	EDHEC/ESSEC	HEC Paris	ESSEC	EMLYON	ESSEC	EDHEC	HEC Paris	ESSEC	ESCP EUROPE	
Épreuves	Contraction de texte	Étude et synthèse de textes	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Mathématiques E	Mathématiques E	Mathématiques E	Mathématiques E 2	Mathématiques E	Analyse économique et historique	Analyse économique et historique	Analyse économique et historique	Total coefficients
Audencia Grande École	3		5	3			5							8			6	30
École Managt Normandie	3				6	5		5				4					7	30
EDHEC Grande École	3		5	2					5				2	6			7	30
EMLYON	3		5	3				5				4	2				8	30
EM Strasbourg	3				8	5		4				4					6	30
ESC Dijon Bourgogne	4				7	5		4				3					7	30
ESC Grenoble	3		4	4				2						9			8	30
ESC La Rochelle	3				6	4		6				4					7	30
ESC Montpellier	4				6	4		4						5			7	30
ESC Pau	4				6	6		4				3					7	30
ESC Rennes	3				7	5		4				4					7	30
ESC Troyes	4				6	4		5				4					7	30
ESCP Europe		3	5	3			5			4			3				7	30
ESSEC	3		4	2					6		4		4			7		30
HEC Paris	3		4	2			6			4			4		7			30
Inseec Paris-Bordeaux-Alpes Savoie	3				7	5		5				4					6	30
ISC Paris	3				7	5		4				3					8	30
Skema Business School	-	5	5	5				4				4					7	30
Telecom EM		4			6	3		5				5					7	30
Toulouse Business School		3	5	4				5						7			6	30
Écoles utilisant les épreuves de la BCE																		
ENAss	3		4				3			4							4	18
ESM St CYR	4				7	6		8				9					12	46
ISCID	3				5	3							2				3	16
ISG	3				7	5		4				3					8	30

Option technologique 2014

Durée en heures	Épreuves communes											Épreuves spécifiques						
	3	4	3	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4		
Écoles conceptrices	HEC Paris	ESCP EUROPE	ESC	CCIR	CCIR	IENA	IENA	HEC Paris	EMLYON	EDHEC/ESSEC	ESC	ESCP EUROPE	ESC	HEC Paris	ESC	ESSEC	ESC	
Épreuves	Contraction de texte	Étude et synthèse de textes	Résumé de texte	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertation de culture générale	Mathématiques T	Mathématiques T	Management et gestion de l'entreprise	Management et gestion de l'entreprise	Économie - Droit	Économie - Droit	Total coefficients			
Audencia Grande École	2			3	2			3				4		10		6		30
École Managt Normandie			3			3	3				4		4		8		5	30
EDHEC Grande École	3			5	3					4		5		5		5		30
EMLYON	3			4	3				4			3		8		5		30
EM Strasbourg			3			4	3				3		3		9		5	30
ESC Dijon Bourgogne			3			4	3				3		2		10		5	30
ESC Grenoble	2			2	2				2			8		8		6		30
ESC La Rochelle			3			3	2				4		3		10		5	30
ESC Montpellier			3			3	3				3		5	8		5		30
ESC Pau			3			3	3				4		3		8		6	30
ESC Rennes	3					5	3		4			4			7		4	30
ESC Troyes			4			3	3				4		4		7		5	30
ESCP Europe		3		4	2			4				5		7		5		30
Essec	3			4	2					4		5		6		6		30
HEC Paris	3			4	2			3				7		6		5		30
Inseec Paris-Bordeaux-Alpes Savoie			3			4	2		4				4		8		5	30
ISC Paris			3			4	3				3		3		9		5	30
Skema Business School	3			3	2				3			6		7		6		30
Telecom EM		4				4	3		3			5		6		5		30
Toulouse Business School		3		4	2				2			5		8		6		30
Écoles utilisant les épreuves de la BCE																		
ENAss	3			4				4				4		3				18
ISCID	2					5	2						2	5				16
ISG			3			4	3				3		3		5		9	30

Filière B/L : lettres et sciences sociales 2014

Durée en heures	Épreuves communes						Épreuves spécifiques							
	3	4	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4		4
Écoles conceptrices	HEC Paris	ESCP Europe	CCIR	CCIR	IENA	IENA	HEC Paris	ESSEC	HEC/ESCP Europe	ESSEC	HEC/Audencia (1)	ESSEC	ESCP Europe	
Épreuves	Contraction de texte	Étude et synthèse de textes	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertations littéraires	Dissertations littéraires	Dissertations philosophiques	Dissertations philosophiques	Épreuves à option	Épreuves à option	Histoire	Total coefficients
Audencia Grande École	4		5	3				5		5	4		4	30
École Managt Normandie	5				6	5		4		3		3	4	30
EDHEC Grande École	4		5	3				4		4		5	5	30
EMLYON	4		5	3				5	5		3		5	30
EM Strasbourg	4				5	5		5		4		3	4	30
ESC Dijon Bourgogne	6				5	5		4		3		3	4	30
ESC Grenoble	5		7	4				3		3		3	5	30
ESC La Rochelle	8				6	3		4		3		3	3	30
ESC Montpellier	4				5	3		5		5	4		4	30
ESC Pau	5				5	4		5		5		2	4	30
ESC Rennes	4				6	4		4		4		4	4	30
ESC Troyes	4				4	4		5		5		4	4	30
ESCP EUROPE		3	5	3			5		5		4		5	30
ESSEC	3		4	2				6		5		4	6	30
HEC Paris	3		4	2			5		5		6		5	30
INSEEC Paris-Bordeaux-Alpes Savoie	2				6	4		5		5		4	4	30
ISC PARIS	3				5	3		5		4		6	4	30
SKEMA Business School	4		6	5				5		2		4	4	30
TELECOM EM		3			5	3		5		5		4	5	30
TOULOUSE Business School		4	4	2				4		4		6	6	30
Ecoles utilisant les épreuves de la BCE														
ENAss	4		5	3							4		2	18
ESM St CYR	4				7	6		7		8		6	8	46
ISCID	3				5	4		2				2		16
ISG	3				5	3		6		5		4	4	30

(1) Épreuve à option « Sciences sociales » : conçue en participation avec Audencia Grande École.

Filières ENS Ulm et ENS Lyon (BEL) 2014

	Épreuves communes						Épreuves spécifiques (1)					
	3	4	4	3	4	3	4	4	4	4		
Durée en heures	3	4	4	3	4	3	4	4	4	4		
Écoles conceptrices	HEC Paris	ESCP Europe	CCIR	CCIR	IENA	IENA	ESSEC	HEC Paris	ESCP Europe et ESSEC	ESSEC	ENS-BEL	
Épreuves	Contraction de texte	Étude et synthèse de textes	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertation littéraire	Dissertation Philosophique	Histoire* ou géographie	Option géographie St Cyr	Note moyenne (1)	Total coefficients
Audencia Grande école	7		5	2			2	2	2		10	30
École Managt Normandie	4				5	5	3	3	3		7	30
EDHEC Grande École	4		5	3			2	2	2		12	30
EMLYON	4		4	3			3	3	3		10	30
EM Strasbourg	8				7	6			4		5	30
ESC Dijon Bourgogne	6				6	6		6			6	30
ESC Grenoble	10		8	4			1	1	2		4	30
ESC La Rochelle	7				5	3					15	30
ESC Montpellier	5				3	2	1	1	3		15	30
ESC Pau	8				7	5					10	30
ESC Rennes	6				8	5			6		5	30
ESC Troyes	5				5	4	3	4	4		5	30
ESCP Europe		3	5	3			3	3	3		10	30
Essec	4		4	2			4	2	2		12	30
HEC Paris	3		3	2			4	4	4		10	30
Insec Paris-Bordeaux-Alpes Savoie	3				7	5					15	30
ISC Paris	3				7	5					15	30
Skema business School	4		5	5							16	30
Telecom EM		5			5	3	5	5	3		4	30
Toulouse Business School	5		4	2			3	3	3		10	30
Écoles utilisant les épreuves de la BCE												
ENAss	4		6						2		6	18
ESM St CYR	4				7	6	7	8	8	6		46
ISCID	3				5	4	2		2			16
ISG	3				7	5					15	30

(1) Les écoles de management utilisent, pour leur écrits, la note moyenne obtenue aux concours ENS Ulm ou ENS Lyon. Les coefficients appliqués sont ceux du concours des ENS.

* Pour les candidats à St Cyr, l'option histoire est obligatoire.

4.1.2 Règlement des concours de la banque commune d'épreuves (BCE)

Ce règlement est consultable grâce au lien suivant :

www.concours-bce.com/sites/concours-bce.com/files/PDF/reglement_bce.pdf

Il s'applique aux écoles suivantes délivrant un diplôme visé :

- Audencia Grande école
- École Management Normandie
- EDHEC Grande école
- EMLYON

- EM Strasbourg
 - ESC Dijon Bourgogne
 - ESC Grenoble
 - ESC La Rochelle
 - ESC Montpellier
 - ESC Pau
 - ESC Rennes
 - ESC Troyes
 - ESCP Europe
 - ESSEC
 - HEC Paris
 - INSEEC Paris-Bordeaux-Alpes Savoie
 - ISC Paris
 - SKEMA Business School
 - Telecom EM
 - Toulouse Business School
- Il s'applique également à d'autres écoles
- ENAss
 - ENSAE ParisTech
 - ISCID
 - ISG

4.2 Écoles relevant de la banque Ecricome Prépa

4.2.1 Épreuves écrites - Concours Ecricome Prépa

Option : scientifique

	Maths	Culture générale	Résumé de texte	Histoire géographie	LV1	LV2	Total coefficients
Durée	4 h	4 h	2 h	4 h	3 h	3 h	
ICN Business School Nancy-Metz	5	5	3	5	4	3	25
KEDGE Business School	5	5	3	5	4	3	25
NEOMA Business School	6	4	3	5	4	3	25

Option : économique

	Maths	Culture générale	Résumé de texte	Analyse économique	LV1	LV2	Total coefficients
Durée	4 h	4 h	2 h	4 h	3 h	3 h	
ICN Business School Nancy-Metz	4	5	3	6	4	3	25
KEDGE Business School	4	5	3	6	4	3	25
NEOMA Business School	5	5	3	6	4	3	25

Option : technologique

	Maths	Culture générale	Management et gestion	Économie Droit	LV1	LV2	Total coefficients
Durée	4 h	4 h	2 h	4 h	3 h	3 h	
ICN Business School Nancy-Metz	6	4	6	5	2	2	25
KEDGE Business School	6	3	6	6	3	1	25
NEOMA Business School	6	4	6	5	2	2	25

Option littéraire B/L

	Composition française	Composition de philosophie	Composition d'histoire contemporaine	Composition de mathématiques (ENS)	Composition de sciences sociales	Langue vivante étrangère (Cachan)
ICN Business School Nancy-Metz	5	5	5	3	4	3
KEDGE Business School	4	4	4	4	5	4
NEOMA Business School	5	3	3	5	5	4

Option : littéraire Ulm A/L et ENS Lyon

	Composition française	Composition philosophie	Composition histoire	Épreuve de langue et culture ancienne au choix du candidat (cdt AL) et composition de géographie (cdt ENS Lyon)	Commentaire d'un texte en langue étrangère	Épreuve à option au choix du candidat
ICN Business School Nancy-Metz	4	5	5	4	4	3
KEDGE Business School	5	4	4	4	5	3
NEOMA Business School	5	5	3	4	4	4

4.2.2 Épreuves orales

Toutes options

	Entretien	Anglais	Autre langue ou latin ou grec ancien *	Total
ICN Business School Nancy-Metz	12	4	3	19
KEDGE Business School	12	4	3	19
NEOMA Business School	7	4	4	15

* Pour les candidats littéraires.

4.3 Écoles relevant de la banque Ecricome Bachelor

Épreuves et coefficients

	Écrit	Oral		Total coefficients
	Raisonnement et logique & anglais-français	Entretien découverte	Anglais	
ICN SUP'EST	10	8	2	20
KEDGE Business School (Bac+3)	12	6	2	20
NEOMA Business School	10	7	3	20

Règlement des concours Ecricome

Afin d'être informé de façon précise sur les règlements applicables aux concours Ecricome Prepa, Ecricome Tremplin et Ecricome Bachelor, vous pouvez vous référer au lien suivant :

<http://www.ecricome.org/concours-ecricome/infos/reglement-des-concours.html>

4.4 Écoles relevant de la banque Sesame

4.4.1 Épreuves écrites

Écoles	LV 1 1 h 30	LV 2 1 h 30	Analyse/synthèse 4 h	Logique 1 30 min	Logique 2 30 min	Total Coefficients
CeseMed	2	2	4	2	2	12
CESEM Reims Tous programmes	4	-	5	1.5	1.5	12
EBP International	2	2	4	2	2	12
EPSCI/ESSEC	3	1	4	2	3	13
ESCE	5	2	4	1,5	1,5	14
IFI	3	1	4	1	1	10
EM Normandie Tous parcours	4	-	4	2	2	12

4.4.2 Épreuves orales

Les épreuves d'admissibilité sont organisées individuellement par les écoles membres de Sesame. Les notes sont cumulées avec les résultats de l'écrit pour calculer le résultat final, qui est publié par Sesame.

Écoles	Entretien	Langue 1	Langue 2	Total coefficients
CeseMed	6	2	-	8
CESEM Reims	4	4	-	8
EBP International	6	2	-	8
EPSCI/ESSEC	4	2	1	7
ESCE	6	0	0	6
IFI	6	3	1	10
EM Normandie	7	5	-	12

4.5 Écoles relevant de la banque Acces

4.5.1 Épreuves écrites

Épreuves	Durée			Coefficients		
	ESSCA	IESEG	ESDES	ESSCA	IESEG	ESDES
Synthèse	4 h			6	6	5
Raisonnement logique et mathématiques	3 h			8	8	7
Ouverture culturelle	1 h 30			3	3	5
Anglais	1 h 30			3	3	3
Seconde langue (allemand - espagnol - italien)	1 h			bonus		

4.5.2 Épreuves orales (propres à chaque école)

Épreuves	Durée			Coefficients		
	ESSCA	IESEG	ESDES	ESSCA	IESEG	ESDES
Entretien(s)	2 h	45 min	45 min	10	7,5	7
Anglais	45 min	30 min	30 min	3	2,5	3

4.6 Écoles relevant de la banque Team

Concours Team
Épreuves écrites

Nature	Durée			Coefficient		
	ICD	ISTEC	IDRAC	ICD	ISTEC	IDRAC
TAGE 2 (mémorisation ; traitement de données quantitatives, logique)	1 h 55		2 h 10	2	3	1
Anglais (QCM)	30 min			2	1	2
Option obligatoire QCM (Culture générale ou Économie et sociologie ou Langue vivante 2 ou Mathématiques)	30 min			1		2

Épreuves orales

- Institut international du commerce et du développement (ICD)

Nature	Durée	Coefficient
Entretien individuel	40 min	3
Anglais	20 min	1

- Institut de recherche et d'action commerciale de Lyon (IDRAC LYON)

Nature	Durée	Coefficient
Entretien individuel français anglais	30 min	5 (3 + 2)

- Institut supérieur des sciences, techniques et économie commerciales (ISTEC Paris)

Nature	Durée	Coefficient
Entretien individuel	45 min	4
Entretien de groupe	60 min	1

4.7 Écoles relevant de la banque Pass

Épreuves écrites

Épreuves	Durée		Coefficients	
	ECE	ESPEME	ECE	ESPEME
Revue de presse internationale (préparation)	1 h 30		/	
Environnement et culture internationale	1 h		100	
Logique et analyse quantitative	1 h 30		100	
Anglais - use of English & listening test	1 h 30		125	
Autres langues vivantes	30 min		75	

Épreuves orales

Épreuves	Durée		Coefficients	
	ECE	ESPEME	ECE	ESPEME
Entretien de motivation	30min		125	
Exposé revue de presse	5-7min		75	

4.8 Écoles relevant du concours Bachelor EGC

Le règlement du concours est consultable sur :

http://www.bachelor-egc.fr/reglement_du_concours.html

Il s'applique aux admissions en première année des écoles du réseau EGC dont le diplôme est visé adhérent à la banque d'épreuves Bachelor EGC :

EGC Poitou-Charentes Angoulême

EGC Martinique – Fort-de-France

EGC La Réunion

EGC Vendée - La Roche-sur-Yon

EGC Midi-Pyrénées, campus de Montauban

EGC Midi-Pyrénées, campus de Rodez

EGC Midi-Pyrénées, campus de Tarbes

EGC Basse Normandie - Saint-Lô

EGC Drôme-Ardèche - Valence

Durée	Épreuves écrites *			Épreuves orales		
	Anglais QCM	Test de logique-mémorisation	Épreuve de synthèse	Entretien	Anglais	Espagnol
	40 min	60 min	120 min	1 h	15 min	20 min
EGC Poitou Charentes (Angoulême)	3	2	5	10		
EGC Martinique	2	4	4	8	2	
EGC Midi-Pyrénées	2	3	5	10		
EGC Réunion	2	2	3	12	1**	
EGC Basse Normandie (Saint-Lô)	2	4	4	10		
EGC Drôme Ardèche	3	3	4	5		
EGC Vendée	2	3	3	10		

*Il n'y a pas de notion d'admissibilité.

Basse Normandie (Saint-Lô), Martinique : une note inférieure à 6/20 à l'oral est éliminatoire.

EGC Drome-Ardèche : une note inférieure à 6/20 à l'entretien est éliminatoire.

Martinique : épreuve facultative : seuls les points au-dessus de 10/20 sont pris en compte.

EGC Martinique : l'oral d'anglais est intégré dans l'entretien.

Épreuve écrite optionnelle de langue vivante 2 à l'écrit : 30 min et seuls les points au-dessus de 10/20 sont pris en compte. Les points supplémentaires à la moyenne, affectés du coefficient 1, sont ajoutés au total des épreuves écrites.

**EGC Réunion : l'anglais à l'oral est une épreuve spécifique.

4.9 Écoles relevant de la banque d'épreuves Atout+3

Règlement des concours de la banque Atout+3 2014

Le présent règlement s'applique aux admissions en première année des programmes Bachelor des écoles de la banque Atout+3 :

École Atlantique de Commerce - Audencia Group - Nantes

École de Management de Normandie

École de Management de Strasbourg

ESC Dijon - Bourgogne

Grenoble École de Management

Groupe Sup de Co La Rochelle

NOVANCIA Business School Paris

TELECOM École de Management - Évry

Ce règlement est consultable grâce au lien suivant :

<http://www.concours-atoutplus3.com/le-concours/reglement-du-concours/>

4.10 Écoles relevant de la banque d'épreuves Link

Pour plus d'informations, vous utiliser le lien suivant : <http://www.concours-link.fr/>

Épreuves écrites communes

Nature des épreuves	Nombre d'heures	EBS Paris	EDC Paris	ESG MS	Format des épreuves
CAC Compréhension, Analyse et Calcul	2 h	Coeff. 4	Coeff. 5	Coeff. 4	QCM
Anglais	1 h	Coeff. 4	Coeff. 3	Coeff. 3	Essai et QCM
Économie ou Mathématiques ou LV2	1 h	Coeff. 2	Coeff. 2	Coeff. 3	Économie : QCM et rédaction Mathématiques : exercices LV2 : essai et QCM
Total	4 h	10	10	10	

Épreuves complémentaires (propres à chaque école)

Nature des épreuves	EBS Paris	EDC Paris	ESG MS
Entretien individuel	Coeff. 10	Coeff. 5	Coeff. 6
Durée	1 h15	30 min	1 h
Entretien de groupe		Coeff. 5	Coeff. 4
Durée	-	1h	1 h
Épreuve écrite Anglais		Test pour évaluation de niveau	
Durée		30 min	
Total coefficient	10	10	10

4.11 Écoles relevant de la banque d'épreuves Ambitions+

Pour plus d'informations, consulter le lien suivant :

www.concours-ambitions.com/concours-ecole-de-commerce/reglement-concours-ecole-commerce-bac2.html

Épreuves écrites communes

Nature des épreuves	Durée	EBS Paris	ESCE	ESG MS	IPAG BS	ISC Paris	Format des épreuves
MAC 100 Méthodologie, Analyse et Calcul	1 h 30	Coeff. 3	Coeff. 3	Coeff. 3	Coeff. 2,5	Coeff. 3	QCM
Anglais	1 h	Coeff. 4	Coeff. 5	Coeff. 4	Coeff. 2,5	Coeff. 3	Essai et QCM
Épreuve de synthèse	1 h 30	Coeff. 3	Coeff. 2	Coeff.3	Coeff. 5	Coeff. 4	Synthèse de documents
Total	4 h	10	10	10	10	10	

Épreuves complémentaires (propres à chaque école)

École	Épreuve	Durée préparation + épreuve	Coefficient	Total
EBS Paris	Entretien individuel français et anglais	1 h 15	10	10
ESCE	Entretien d'actualités internationales et de motivation	1 h	10	10
ESG MS	Entretien de groupe	1 h	4	10
	Entretien individuel	1 h	6	
IPAG BS	Entretien individuel	1 h	6	10
	Entretien anglais	1 h	4	
ISC Paris	Connaissances générales	30 min	5	10
	Entretien individuel de motivation	30 min	5	

4.12 Écoles recrutant sur concours propre - formations de commerce et de gestion

Académie de Besançon

École supérieure des technologies et des affaires (ESTA Belfort)

Nature	Durée	Coefficient
Dossier scolaire		25
Français	1 h	10
Physique ou technologie *	1 h	15
Langue vivante	30 min	10
Entretien individuel	30 min	35
Langue vivante	30 min	5
	Total coefficient	100

* Suivant section de bac.

Académie de Bordeaux

École supérieure de commerce de Pau - Diplôme management relations clients (Bac+3)

Nature	Modalités	Durée	Coefficient
Test TAGE Post Bac	Épreuve écrite QCM	1 h 30	3
Anglais	QCM	45 min	2
Moyenne notes écrit et oral Baccalauréat de Français			1
Épreuve d'Anglais	Entretien oral	15 min	3*
Épreuve d'Espagnol	Entretien oral	15 min	
Entretien de motivation	Entretien	30 min	6

* Meilleure note des deux entretiens intégrée au calcul de la moyenne.

Académie de Clermont-Ferrand

France Business School - Programme de management international (Bac+3)

Nature	Durée	Coefficient
Épreuve de synthèse et d'analyse	50 min	5
Épreuve de création collective	40 min	4
Entretien individuel	25 min	7
Épreuve d'anglais	15 min	4
Total		18
Bonus Langue vivante		2

Académie de Lille

EGC Lille Métropole

Épreuves *	Modalités	Durée	Coefficient
Entretien	Oral	60 min **	10
Épreuve de synthèse	Écrit (rédaction)	120 min	4
Test de Logique - mémorisation	Écrit (QCM)	60 min	3
Test d'Anglais	Écrit (QCM)	40 min	3

* Il n'y a pas de notion d'admissibilité.

**15 min de préparation et 45 min d'entretien.

Académie de Lyon

ESCD 3A

Admission : examen du dossier de l'étudiant et épreuves d'admissions

Épreuves	Durée	Coefficient
Synthèse en économie	3 h	5
Logique	45 min	2
Anglais	1 h	3
Culture générale	30 min	2
Oral de motivation	1 h 30	6

IDRAC - Responsable du marketing et du développement commercial (Bac+3)

Diplôme délivré sur les campus de Lyon, Montpellier, Nantes, Nice et Paris

Concours commun aux cinq campus

Admission en 1re ou 2e année :

Épreuves	Durée	Coefficient
Dossier de candidature		1
Analyse et synthèse de textes contemporains	2 h	4
Business and effective English	30 min	3
Raisonnement, méthode et logique	30 min	2
LV2 facultative	30 min	2
Entretien français anglais	30 min	8+2

Académie de Nantes

École supérieure pour l'innovation et l'action vers les métiers de l'entreprise (ESIAME Cholet)

Épreuves écrites

Nature	Durée	Coefficient
Synthèse de texte	1 h	1
Anglais	1 h	1
2e langue : allemand ou espagnol	1 h	0,5

Épreuve orale

Nature	Durée	Coefficient
Entretien individuel	1 h	2

Académie de Nice

École supérieure de commerce et technologie de Toulon (ESCT)

Admission principale en 1re année

Admissibilité sur dossier	Durée	Coefficient
Résultats scolaires		3
Lettre de motivation		1
Compétences professionnelles, associatives, internationales		2
Épreuves d'admission		
Entretien de motivation	45 min	3
Test d'anglais	15 min	2
Épreuve de culture générale écrite	60 min	2

Nouvelle Calédonie (vice-rectorat)

École de gestion et de commerce de l'EGC Pacifique Sud

L'étude du dossier scolaire est affectée d'un coefficient 5.

Épreuves écrites

Nature	Durée	Coefficient
Synthèse	3 h	4
Anglais	1 h	2
Mathématiques	1 h 30	2
Culture générale	30 min	1

Épreuves orales

Nature	Durée	Coefficient
Entretien	15 min	5
Anglais	15 min	1

Académie d'Orléans-Tours
France Business School - Diplôme de l'ECG Orléans (Bac+3)

Nature	Durée	Coefficient
Entretien individuel	60 min	8
Exercice d'analyse de cas	60 min	4
Test de raisonnement	12 min	2
Épreuve d'anglais	30 min	2
Bonus Langue vivante	20 min	2
Total		18

Académie de Paris
ESCP-EUROPE - Programme européen d'enseignement supérieur en management
Admissibilité : sur dossier
Admission

Nature	Durée
Test d'aptitude au management ou GMAT	1 h
Test écrit de langue (suivant choix de la filière)	1 h 30
Test oral de langue (suivant choix de la filière)	30 min
Entretien individuel	45 min

Académie de Paris
Institut de préparation à l'administration et à la gestion (IPAG)
Épreuves écrites

Nature	Durée	Coefficient
Logique	2 h	3
Synthèse	3 h	3
Culture générale	45 min	2
Anglais	45 min	2
Seconde langue (*)	45 min	2

(*) Optionnelle. Seuls les points au dessus de la moyenne sont pris en compte dans le total des épreuves d'admissibilité, affectés du coefficient 2.

Épreuves orales

Nature	Durée	Coefficient
Anglais	15 min (*)	3
Entretien individuel	30 min (*)	5
Entretien collectif	20 min (*)	2
Total		10

(*) Ces durées ne prennent pas en compte le temps de préparation de l'épreuve par le candidat. Les épreuves sont notées sur 20.

Académie de Poitiers
Institut européen de commerce et de gestion - IECG (Groupe Sup de Co La Rochelle)
Épreuves écrites et orales

Nature	Durée	Coefficient
Expression écrite	120 min	6
Entretien devant un jury	25 min	6
Langue anglaise (QCM)	35 min	4
Langue anglaise	10 min	
Autre langue	10 min	Points au-dessus de 10 *

* 2 ajoutés au total de points

Académie de Reims
Groupe ESC Troyes, programme INBA - École internationale de management
Admissibilité : plusieurs sessions de décembre à août : sélection sur dossier scolaire.
Épreuves d'admission

Nature	Durée	Coefficient
Épreuve d'expression écrite	120 min	1
Entretien devant un jury	30 min	2
Oral de langue 1 : (anglais, allemand ou espagnol)	20 min	2
Oral de langue 2 * : (anglais, allemand, espagnol, italien, russe, arabe, ou mandarin)	20 min + 20 min de préparation	**

* Anglais obligatoire en langue 1 ou 2.

** Seuls les points obtenus au dessus de la moyenne sont pris en compte.

Académie de Toulouse
Programme Bac+3 Toulouse Business School
Épreuves

Nature	Durée	Coefficient
Note écrit baccalauréat de Français		1
Note oral baccalauréat de Français		1
Épreuve d'anglais	90 min	3
Test de logique et de raisonnement	60 min	3
Entretien de motivation	30 min	6

Concours international
Épreuves

Nature	Durée	Coefficient
Épreuve d'anglais	60 min	4
Test de logique et de raisonnement	60 min	7
Entretien de motivation	30 min	9

Académie de Versailles
École des dirigeants et créateurs d'entreprise (EDC Paris Business School)
Épreuves écrites (phase d'admissibilité)

Épreuves	Coefficient	Durée	Note éliminatoire
Épreuve de logique et de raisonnement	5	2 h 20	05/20
Anglais	2	2 h	05/20
Options (autres langues vivantes ou économie ou mathématiques)	1	2 h	
Total	8	6 h 20	

Épreuves orales (phase d'admission)

Épreuves	Durée	Coefficient
Mini jeu d'entreprise	45 min	4
Entretien individuel	30 min	4
Anglais	30 min	2
Total	1 h 45	10

4.13 Écoles recrutant sur concours propre - Autres secteurs de formation

Académie d'Amiens
Institut polytechnique Lasalle-Beauvais

Épreuves	Coefficient	Durée
Dossier + entretien	2	Entretien : 15 à 20 min
Épreuves écrites (Concours Fesic, QCM), - sciences naturelles (géologie et biologie) - Mathématiques- physique - chimie	1	8 h

Académie de Lille
École supérieure de journalisme de Lille (ESJ)
Épreuves écrites d'admissibilité

Épreuves	Coefficient	Durée
Libre propos sur un thème d'actualité	3	1 h 30
Actualité et compréhension du monde contemporain	4	2 h 30
Film	2	3 h
Anglais	2	1 h

Épreuves orales d'admission

Épreuves	Nombre de points	Durée
Connaissance de l'actualité	20	10 min
Préparation de reportage	20	10 min
Projet professionnel	60	20 à 30 min

Académie de Lyon**École Émile-Cohl (E.E.COHL)**

Afin d'obtenir des informations précises sur les dates d'admission et les épreuves, vous pouvez vous référer au site Internet de l'école.

Académie de Nantes**École de design de Nantes Atlantique****Épreuves écrites**

Épreuves	Coefficient
Dossier scolaire (expression écrite et orale, anglais)	2
Production texte/image (références et créativité)	2

Épreuves orales

Épreuves	Durée	Coefficient
Entretien collectif	20 min	1
Entretien individuel	30 min	5

SCIENCESCOM (Groupe AUDENCIA)**Date de concours 2014 (cf. site Internet de l'école)****Épreuves écrites**

Épreuves	Durée	Coefficient
Épreuve d'analyse, de réflexion et de synthèse	4 h	6
Test de culture générale et d'actualité	1 h	2
Test de compréhension et de vocabulaire en anglais	30 min	2

Épreuves orales

Épreuves	Durée	Coefficient
Entretien individuel	30 min	6
Entretien collectif	30 min	2
Oral d'anglais	15 min	2

Académie de Paris**Centre de formation des journalistes (CFJ)**

Épreuves d'admissibilité	Coefficient	Durée
QCM de culture générale et de français	3	1h
QCM et sujets d'actualité	4	2 h 30
Rédaction d'un synopsis	2	1 h 30
Créativité	3	1 h 30

Épreuves d'admission	Coefficient	Durée
Enquête-reportage (écrit)	2	10 h
Enquête-reportage (oral)	1	20 min
Sélection de dépêches (oral)	1	20 min
Entretien de motivation	2	20 min
Anglais	1	20 min

École supérieure de travail social (ETSUP)**Épreuve écrite**

- un cv + lettre de motivation et note bibliographique (noté sur 20).

Épreuves orales

- Entretien de 40 minutes avec deux formateurs (noté sur 20) ;
- Commission d'admission pour les 30 premiers candidats.

Institut de management et de communication interculturels (ISIT)

Programmes de traducteur et de juriste linguiste : pour l'admission en 1re, 2e, 3e année et 4e année

Épreuves écrites d'admission

Nature	Durée	Coefficient
Langue 1	2 h	1
Langue 2	2 h	1
Français	2 h	1

Analyse des dossiers

- Analyse des résultats scolaires des trois années antérieures ainsi que des commentaires des enseignants
- CPGE en convention : étude approfondie du dossier et de l'avis motivé du conseil de classe
- Banque d'épreuves littéraires (BEL) : étude des résultats

Groupe ESRA (ESRA, ISTS, SUPINFOGRAPH)

Dates d'ouverture et de clôture et dates des concours 2014 (cf site Internet des écoles)

Épreuves de l'école supérieure de réalisation audiovisuelle (ESRA) :

- Lettre de motivation : 20 pts
- QCM : 60 pts
- Entretien individuel : 60 pts
- Entretien de groupe : 60 pts

Épreuves de l'Institut supérieur des techniques du son (ISTS) :

- Lettre de motivation : 20 pts
- QCM : 60 pts
- Entretien individuel et analyse bande sonore : 120 pts

Épreuves de SUPINFOGRAPH-ESRA 3D :

- Lettre de motivation : 20 pts
- QCM : 60 pts
- Entretien individuel et Analyse de l'image : 60 pts
- Dessin et Book : 60 pts

5 - Procédure de gestion centralisée des affectations dans les écoles de management ouvertes aux élèves des classes préparatoires - calendrier 2014

Sigem - Mode d'emploi concours 2014

Procédure de gestion centralisée des affectations dans les écoles de management ouvertes aux élèves des classes préparatoires

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site du SIGEM :

<http://www.sigem.org/>

Les écoles concernées par la présente procédure sont :

Audencia Nantes, École de Management de Normandie, École de Management Strasbourg, EDHEC, EM Lyon, ENAss, ENS Cachan, ENSAE ParisTech, ESC Dijon-Bourgogne, ESC Grenoble, ESC La Rochelle, ESC Montpellier, ESC Pau, ESC Rennes, ESC Troyes, ESCP Europe, ESM Saint-Cyr (concours Lettres et concours SES), ESSEC, HEC Paris, ICN Business School, INSEEC Paris-Bordeaux-Alpes-Savoie, ISC Paris, ISG, ISCID-CO, Kedge Business School, Neoma Business School, SKEMA Business School, Telecom École de Management, Toulouse Business School.

6 - Procédure d'évaluation

Le décret n° 2009-628 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a prorogé pour une durée de cinq ans la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion créée par le décret n° 2001-295 du 4 avril 2001 modifié.

6.1 Décret n°2001-295 du 4 avril 2001 modifié portant création de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion

Article 1 - Il est créé auprès des ministres chargés de l'enseignement supérieur, de l'industrie et du commerce une commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion.

Titre 1 - Missions

Article 2 - La commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion organise les modalités de contrôle de la qualité des formations supérieures de commerce et de gestion dans la perspective de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Elle examine également l'évolution des formations supérieures de commerce et de gestion en cohérence avec le dispositif global des formations supérieures existantes ; elle prend en compte le potentiel de recrutement des établissements et l'évolution du marché de l'emploi.

Article 3 - La commission est consultée sur les questions relatives aux formations supérieures de commerce et de gestion ainsi que sur les diplômes qui les sanctionnent. Elle formule des avis et des recommandations et remet chaque année aux ministres un rapport d'activité.

Article 4 - La commission est chargée de l'évaluation des formations de commerce et de gestion dispensées par les établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires, dans le cadre des procédures de reconnaissance par l'État et d'autorisation de délivrer des diplômes, fixées aux articles L. 443-2 et L. 641-5 du code de l'éducation.

Article 5 - Les formations pour lesquelles une autorisation de délivrer des diplômes revêtus du visa de l'État a été accordée avant la publication du présent décret sont soumises à une évaluation par la commission.

Article 6 - À l'issue de la procédure d'évaluation définie aux articles 4 et 5 ci-dessus, l'autorisation de délivrer des diplômes fait l'objet d'une décision du ministre chargé de l'enseignement supérieur dans les conditions définies par arrêté.

Article 7 - Les ministres chargés de l'enseignement supérieur, de l'industrie et du commerce peuvent charger la commission d'une mission particulière d'évaluation d'une formation. À l'issue de cette mission, la commission remet un rapport aux ministres.

Le cas échéant, le ministre chargé de l'enseignement supérieur peut engager une procédure de retrait de la reconnaissance par l'État comme de l'autorisation de délivrer des diplômes.

Article 8 - Pour l'application des dispositions prévues à l'article 2 (4) du décret du 30 août 1999 susvisé, la commission propose la liste des diplômes sanctionnant une formation de haut niveau dans le domaine du commerce et de la gestion et conférant le grade de master.

Titre 2 - Composition

Article 9 - La commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion est composée de seize membres nommés par arrêté conjoint des ministres chargés de l'enseignement supérieur, de l'industrie et du commerce.

Elle comprend :

- quatre représentants des milieux économiques, dont deux nommés sur proposition de l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie et deux sur proposition du conseil économique et social ;
- quatre enseignants-chercheurs dans le domaine du commerce et de la gestion, dont deux nommés sur proposition de la conférence des présidents d'université et deux sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- quatre représentants des écoles et des formations privées et consulaires de commerce et de gestion, dont deux nommés sur proposition de la conférence des grandes écoles et deux sur proposition conjointe des ministres chargés de l'industrie et du commerce ;
- quatre personnalités qualifiées, dont deux nommées sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur et deux sur proposition conjointe des ministres chargés de l'industrie et du commerce.

Le président de la commission est désigné conjointement par les ministres concernés parmi les membres de la commission.

Article 10 - Les membres de la commission sont nommés pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois.

En cas de vacance d'un siège, pour quelque cause que ce soit, les ministres concernés procèdent, dans les mêmes formes, à la nomination d'un membre pour la durée du mandat restant à courir.

Les membres de la commission sont renouvelés dans les mêmes formes par moitié tous les deux ans.

Article 11 - Le premier renouvellement de la commission s'effectuera, par dérogation au premier alinéa de l'article 10, dans un délai de deux ans à compter de la publication de l'arrêté portant nomination des membres de la commission. Il sera procédé, dans chacun des collèges prévus à l'article 9 ci-dessus, au tirage au sort des membres dont le mandat initial sera réduit à deux ans.

Article 12 - La commission fait appel à des experts. Elle peut entendre toute personne dont le concours est jugé utile à ses travaux.

Article 13 - Les ministres chargés de l'enseignement supérieur, du commerce et de l'industrie, ou leurs représentants, assistent aux séances de la commission avec voix consultative.

Le secrétariat de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion est assuré par la direction chargée des formations au ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Article 14 - Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le ministre de l'éducation nationale, le secrétaire d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation et le secrétaire d'État à l'industrie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

6.2 Composition de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion

Renouvellement des membres de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion - arrêté du 13 mars 2012 (J.O. du 7-4-2012, B.O.ESR n° 17 du 26-4-2012) modifié par l'arrêté du 29 août 2013 (J.O. du 19-9-2013, B.O.ESR n° 36 du 3-10-2013).

La composition de la commission, à compter du 29 août 2013, est la suivante :

1°) au titre des représentants des milieux économiques

a) sur proposition de CCI France

- Patrice Guezou, directeur formation et compétences de CCI France

- Anne Stefanini, directrice générale du groupe Novancia

b) sur proposition du Conseil économique, social et environnemental

- Sylvie Brunet, membre du Conseil économique, social et environnemental

- Rémy-Louis Budoc, membre du Conseil économique, social et environnemental

2°) au titre des enseignants de statut universitaire (dans le domaine du commerce et de la gestion)

a) sur proposition de la Conférence des présidents d'université

- Monsieur Claude Jameux, professeur à l'université de Savoie

- Marie-Pierre Mairesse, professeur à l'université de Valenciennes

b) sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur

- Véronique Chanut, professeure à l'université de Paris II (présidente de la commission)

- Benoît Demil, professeur à l'université Lille I

3°) au titre des représentants des écoles et formations privées et consulaires de commerce et de gestion

a) sur proposition de la Conférence des grandes écoles

- Olivier Oger, directeur général de l'EDHEC Business School

- Eloiç Peyrache, directeur délégué d'HEC

b) sur proposition conjointe des ministres chargés de l'industrie et du commerce

- Thierry Grange, directeur de Grenoble École de Management

- Monsieur Pascal Morand, directeur général de l'école supérieure de management ESCP Europe

4°) au titre des personnalités qualifiées

a) sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur

- Marc Filser, professeur à l'université de Bourgogne

- Marie-Laure Gavard-Perret, professeur à l'université Grenoble II

b) sur proposition conjointe des ministres chargés de l'industrie et du commerce

- Chiara Corazza, directeur général Paris Ile-de-France capitale économique

- Laurent Choain, directeur des ressources humaines du groupe Mazars.

6.3 Arrêté du 8 mars 2001 relatif aux diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires reconnus par l'État

Article 1 - Les établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires, reconnus par l'État, mentionnés aux articles L.443-1 et L.443-5 du code de l'éducation, peuvent être autorisés à délivrer à leurs étudiants des diplômes revêtus du visa de l'État.

Article 2 - L'autorisation est accordée, après évaluation des formations, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur pour une durée maximale de six ans, renouvelable, après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'évaluation des formations prend notamment en compte l'organisation des conditions d'admission, le déroulement de la scolarité et les conditions d'attribution du diplôme.

Article 3 - Le ministre chargé de l'enseignement supérieur peut procéder, dans les mêmes formes, au retrait de l'autorisation.

Article 4 - Le ministre chargé de l'enseignement supérieur arrête les conditions d'admission dans les établissements mentionnés à l'article 1er et publie annuellement le nombre de places mises aux concours.

Article 5 - Le recteur d'académie, chancelier des universités, nomme les jurys d'admission et de fin d'études, après consultation des établissements intéressés.

Il désigne le président du jury, appartenant à un corps d'enseignants-chercheurs, ainsi que le vice-président, qui le supplée en cas d'empêchement. Nul ne peut exercer la fonction de président de jury plus de cinq années consécutives au sein d'un même jury.

Le recteur d'académie ou son représentant participe au jury lors des délibérations avec voix consultative.

Article 6 - À la clôture des opérations, le président du jury adresse au recteur d'académie, chancelier des universités, le procès-verbal signé par les membres du jury et la liste des étudiants proposés à l'admission et à l'obtention du diplôme.

Article 7 - Les diplômes sont signés par le président du jury et le directeur de l'école ainsi que par le recteur d'académie qui y appose le visa de l'État.

Article 8 - Les formations pour lesquelles une autorisation de délivrer des diplômes revêtus du visa de l'État a été accordée avant la publication du présent arrêté sont soumises à une évaluation. À l'issue de la procédure d'évaluation, l'autorisation de délivrer des diplômes fait l'objet d'une décision du ministre chargé de l'enseignement supérieur dans les conditions définies par le présent arrêté.

Article 9 - L'arrêté du 15 février 1921 relatif aux certificats et diplômes délivrés par les écoles reconnues par l'État est abrogé.

Article 10 - La directrice de l'enseignement supérieur est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

6.4 Mesures applicables aux écoles supérieures privées ou consulaires de commerce et de gestion relevant des articles L. 443-2 et L. 641-5 du code de l'éducation

Le présent document a pour objet de préciser les mesures générales intervenant dans les procédures d'autorisation à délivrer un diplôme visé et d'attribution du grade de master ainsi que les modalités particulières relatives à l'évaluation des formations des écoles supérieures de commerce et de gestion.

I - Mesures générales

1) La reconnaissance par l'État des établissements technique privés (extrait du paragraphe 1.1 de la circulaire du 14 janvier 2005 publiée au B.O. spécial n° 3 du 24 février 2005)

La reconnaissance par l'État a pour finalité d'attester qu'un établissement apporte un concours utile au service public de l'enseignement supérieur. Elle procède d'un contrôle sur le fonctionnement de l'établissement, ses formations et son personnel d'encadrement et enseignant par le ministère chargé de l'enseignement supérieur.

La procédure actuellement en vigueur prévoit un examen au niveau académique puis au niveau national. Le recteur de l'académie, chancelier des universités, diligente une expertise. Si celle-ci est favorable, l'ensemble du dossier est transmis au ministre qui fait procéder à une évaluation.

La reconnaissance par l'État peut être accordée par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur après avis du Cneser. Elle constitue un préalable indispensable pour demander le visa d'un diplôme.

2°) L'autorisation à délivrer un diplôme revêtu du visa de l'État (art. L 641-5 du code l'éducation et arrêté du 8 mars 2001 et circulaire du 18 janvier 2007)

L'autorisation à délivrer un diplôme revêtu du visa de l'État est accordée, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, aux écoles reconnues par l'État, en contrepartie d'un contrôle pédagogique accru des formations et de la désignation des jurys d'admission et de diplôme.

Cette procédure garantit l'insertion des écoles dans la carte nationale des formations supérieures et constitue la seule possibilité de délivrer des diplômes dont la qualité est reconnue par l'État. L'autorisation est accordée après avis favorable de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion -CEFDG- et après avis du Cneser pour une durée variable, et de six ans maximum. La décision est assortie le plus souvent de recommandations.

La CEFDG a été créée par le décret n° 2001-295 du 4 avril 2001 et reconduite par le décret n° 2009-628 du 6 juin 2009. Elle est placée auprès des ministres chargés de l'enseignement supérieur, de l'industrie et du commerce. Elle exerce une mission générale de contrôle de la qualité des formations des établissements consulaires et privés. Ses avis permettent d'éclairer les décisions que les pouvoirs publics ont à prendre. Ils sont fondés sur des critères d'évaluation qui sont présentés ci-après. Toutes les informations sont accessibles sur le site Internet de la commission (www.cefdg.fr).

3°) Attribution du grade de master (art D. 612-34 du code de l'éducation)

Conformément aux dispositions de l'article précité, les diplômes sanctionnant un parcours de formation de cinq années après le baccalauréat délivrés par les écoles de commerce et de gestion et visés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, peuvent conférer à leurs titulaires le grade de master, dès lors que l'évaluation des formations aura attesté leur qualité au regard des standards nationaux et internationaux. Le grade de master peut être conféré à un diplôme Bac+5 après une évaluation favorable de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion. Il est accordé par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur et après avis du Cneser.

Le dossier présentant les critères d'évaluation sera diffusé prochainement et sera en ligne sur le site.

PJ : Fiche n°1 : Maquette du diplôme*

* Précisions :

- le format et la présentation de la maquette de diplôme doivent être obligatoirement respectés ;

- la mention « grade de master » et la référence dans les visas à l'article D. 612-34 du code de l'éducation, ainsi qu'à l'arrêté relatif à la liste des diplômes conférant le grade de master, ne sont requises que si le diplôme confère le grade de master à son titulaire ;

- dans le cas où le nom du programme diffère de l'intitulé du diplôme porté sur l'arrêté, l'établissement devra le mentionner entre parenthèses et en italique à côté de ce dernier.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ÉTABLISSEMENT :

DIPLÔME (intitulé conforme à l'arrêté portant autorisation à délivrer le diplôme visé) GRADE DE MASTER **(éventuellement)**

Vu le code de l'éducation et notamment son article L. 443-2 et L. 641-5,

Vu le code de l'éducation et notamment son article D. 612-34 (éventuellement) ;

Vu le décret n° 2001-295 du 4 avril 2001 portant création de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion ;

Vu l'arrêté du 8 mars 2001 relatif aux diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur technique reconnus par l'État ;

Vu l'arrêté du ... autorisant l'établissement à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du ... relatif à la liste des diplômes conférant le grade de master *(éventuellement)* ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé(e) né(e) le ... à ... a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du "diplôme concerné".

Le diplôme de ... (intitulé conforme à l'arrêté portant autorisation)

(ajout du nom du programme le cas échéant)

est délivré, au titre de l'année universitaire .../....., à Mme, Mlle, ou M. ...

à qui est conféré le grade de master. *(éventuellement)*

Fait à ..., le ...

Le / la titulaire

Le responsable de la formation
/ le chef d'établissement

Le président du jury

Le recteur d'académie,
chancelier des universités

(Pour les établissements consulaires : chambre de commerce et d'industrie ou groupement interconsulaire)